

INFORMATION À LA POPULATION

Publication communale du 28 novembre 2024

Assemblée communale ordinaire

Une assemblée communale ordinaire a été fixée au

Jeudi 12 décembre 2024 à 20h00 à la halle de gymnastique

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 26 septembre 2024.
2. Information communale au sujet du dépôt des déchets verts à « La Prairie », Route de Courtedoux 97, 2900 Porrentruy.
3. Discuter et adopter les taxes communales, la quotité d'impôt et voter le budget communal 2025.
4. Information communale concernant le suivi des travaux de la Combatte et de la Grange.
5. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.courtedoux.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit, au secrétariat communal, au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Mise au concours

En prévision d'un départ à la retraite, la Commune mixte de Courtedoux met au concours le poste de :

Collaborateur-trice administratif-ve Taux d'occupation 50%

Les exigences fixées sont les suivantes :

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques dans l'environnement Windows
- Expérience souhaitée en comptabilité
- Aisance rédactionnelle
- Aptitude à travailler d'une manière indépendante et efficace
- Fournir des prestations de qualité
- Capacité d'initiative et de synthèse
- Expérience d'une administration communale serait un atout
- Être motivé-e, disponible et animé-e d'un esprit d'ouverture et de travail en équipe

Traitement : Selon l'échelle U en vigueur (base : République et Canton du Jura)

Entrée en fonction : 1^{er} mai 2025

Les candidats/es sont priés-es de faire parvenir leur postulation accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie du CFC (ou titre équivalent), ainsi que les autres documents d'usage jusqu'au **31 décembre 2024** (timbre de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Conseil communal, à l'att. de Mme le Maire, rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la secrétaire communale, Auréline Meyer, par téléphone au 032 466 29 10 (touche 1) ou à l'adresse mail aureline.meyer@courtedoux.ch.

Recrutement SIS HAC

Tous ceux et celles qui désirent faire partie du corps des sapeurs-pompiers, sont prié(e)s de se présenter au recrutement qui aura lieu le

→ **Jeudi 16 janvier 2025 à 20h00 au hangar à Fahy (halle polyvalente)**

Les personnes concernées doivent être âgées de 22 à 50 ans.

Vente des sapins de Noël

Nous vous informons que la vente des sapins de Noël aura lieu le :

Dimanche 8 décembre 2024, de 16h à 17h30
À la place St-Martin

Selon les tarifs ci-dessous :

Sapins Nordmann standard 1^{er} choix de la région

100-150 cm	CHF 25. –
150-200 cm	CHF 35. –
200-250 cm	CHF 45. –
250 cm et plus	CHF 50. –

Les personnes ne pouvant être présentes le 8 décembre ont la possibilité de réserver leur sapin en contactant directement **M. Thierry Blaser au no. 078 658 87 77 jusqu'au 7 décembre 2024 à 12h.**

Epicéa jurassien

100/150 cm	CHF 25. –
150/200 cm	CHF 30. –
200/250 cm	CHF 35. –
250/300 cm	CHF 45. –

Fermeture du secrétariat communal

Durant la période des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'Administration communale seront fermés **du vendredi 20 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2024 inclus.**

→ Réouverture le lundi 6 janvier 2025, sur rendez-vous.

Déblaiement de la neige sur les places et accès privés

Les agriculteurs, **Didier Choulat-Gerber** (079 739 69 51) et **David Maillat** (079 962 36 77), sont équipés et disponibles pour déneiger les places et accès privés. L'entreprise **Riat Entretien Sàrl** à Courtedoux est également à votre service pour ce type de travaux, ainsi que pour l'élagage. Le tarif sera fixé directement par ces prestataires.

En cas de situation extrême de neige, nous remercions les habitants de faire preuve de compréhension et de respect envers les employés communaux qui œuvrent pour assurer la sécurité et l'accessibilité de nos infrastructures.

Parcage des voitures lors de chute de neige

Nous vous prions de ne pas parquer vos voitures aux bords des routes afin de laisser l'accès libre pour le déneigement.

Local commercial à louer

Le local situé à la Rue du Collège 31 (anciennement petit magasin) est disponible à la location. Idéal pour en faire un bureau ou une boutique, ce local de 80m² est à disposition **dès le 1^{er} janvier 2025**. Des rénovations seront faites prochainement.

Le prix de location mensuel est fixé à 600.- charges comprises (eau et chauffage).

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Pascal Marchand, conseiller communal, au 079 388 59 63 ou par mail à pascal.marchand@courtedoux.ch.

Vente de bois nettoyage de coupe / sarclage

Pour des raisons d'organisation, les personnes intéressées à faire des stères en 2025 voudront bien contacter directement le garde forestier, M. Christophe Aubry, au No. 078/774 74 75, **avant le 13 décembre 2024**.

Débris de coupe (en forêt) :

De fr. 0. – à fr. 15. –/stère selon la difficulté et le bois restant

Cime entière de feuillus dur en bord de chemin :

Fr. 15. –/stère (préciser le nombre de stères souhaité)

Sarclage :

Fr. 15. –/stère (abattage par propres soins moyennant autorisation valable)

Fr. 25. –/stère (abattage par personnel du triage)

Le volume par famille est limité à 15 stères. Au-delà de cette limite ou pour un usage de commercialisation, le bois est vendu au prix du marché.

Installation de panneaux 50km/h dans le village

Des panneaux de limitation de vitesse à 50km/h seront installés sur le Chemin des Combes et de Sylleux. Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous les usagers de la route.

Nomination des nouveaux surveillants de la déchetterie

La commune de Courtedoux a nommé **M. Pascal Marchand**, **M. Fabrice Laville** et **M. Henri lezzi** comme nouveaux responsables de la déchetterie. Nous les remercions pour leur engagement et leur souhaitons plein succès dans cette mission importante pour la gestion de nos déchets et la préservation de l'environnement.

Permis de construire délivrés dernièrement

Requérants : **Daucourt Yves et Aurélie**
Projet : Changement d'affectation d'un local de rangement en appartement
N° de parcelle : 272
Lieu-Dit : Route du Creugenat

Requérants : **Burri Willy**
Projet : Construction d'une maison jumelée avec 2 logements
N° de parcelle : 143

Requérants : **Rérat Juliane**
Projet : Construction d'une nouvelle terrasse
N° de parcelle : 160
Lieu-Dit : Rue du Collège

Annonces d'installations solaires

Requérants : **Daucourt Yves et Aurélie**
Projet : Installation solaire en toiture sur une surface de 49m2
N° de parcelle : 272

Application Région Haute-Ajoie



DÉCOUVREZ, RENCONTREZ ET ÉCHANGEZ !

Besoin d'un coup de main pour tailler les arbres du verger ?
À la recherche d'un covoiturage ou d'une personne pour vous aider à apprendre une nouvelle langue ?
Postez une annonce dans l'espace *Échange et entraide* ! 😊

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !



DISPONIBLE SUR IOS
ET ANDROID

VISITEZ LE SITE
INTERNET !



REGION-HAUTEAJOIE.CH

Courtedoux, le 28 novembre 2024

Le Conseil communal